

# Le petit Cambonnais

JOURNAL MUNICIPAL - Octobre 2017

N° 39



## SOMMAIRE

1 **Edito**

2 **Les ponts de  
Cambon**

3 **Déchets & propreté**

3 **Des douches rinnovées**

3 **Mobilier urbain**

4 **Concertation  
autour du PLUI**

5 **Bienvenue**

6 **La vie des  
associations**

7 **La vie à  
Cambon**



Par un vrai temps d'automne, les petits cambonnais ont fait leur rentrée. Les enfants ont découvert le visage de leur nouvelle directrice, Corinne Meyer. Elle nous arrive de Rabastens, et dès le mois de juillet était sur le pied de guerre pour reprendre toute l'administration de l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui souhaitons de belles années à Cambon !

Les élèves du primaire ont également découvert les trois nouveaux vidéoprojecteurs interactifs qui ont été installés cet été. Merci à nos sénateurs pour leur aide à travers une subvention de 50 % pour cet investissement. Désormais ce sont toutes les classes du primaire qui bénéficient d'un équipement ultra moderne.

Les travaux de la crèche ont continué cet été. Grâce au financement important de la CAF (80%), la crèche est désormais plus grande avec un ajout de 60m<sup>2</sup>, accessible, isolée, remise totalement à neuf. Ce financement exceptionnel nous a permis également de changer tout le mobilier ainsi que les jeux. Nous attendons l'accord de la PMI pour faire le déménagement. Les enfants les plus grands et les parents ne reconnaîtront pas la crèche !

A peine finie la rénovation et extension de la crèche Pirouette Galipette, un autre grand chantier s'ouvre à Cambon : la rénovation de la salle polyvalente. Cette rénovation était devenue indispensable pour toute une série de raisons : sol tellement abîmé qu'il est devenu quasiment impossible à nettoyer, les toilettes doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite et le chauffage a lâché ce printemps. Enfin, cette construction, qui a une quarantaine d'années, est une vraie passoire énergétique. Suite à un appel à candidatures, le conseil municipal a choisi le bureau d'études SOLIHA en co-traitance avec les bureaux AI3C et Poinot Ingénierie pour la maîtrise d'œuvre.

Nous avons réuni les associations en juin pour leur exposer le projet, mais surtout parce que l'absence de cette salle va leur poser des problèmes pendant le temps des travaux qui devraient durer un an. Nous sollicitons encore une fois leur compréhension, et espérons que la salle rénovée leur fera oublier une année noire pour certains d'entre eux en termes d'organisation.

Belle rentrée à tous !

*Sarah Laurens*



Séance du 20 septembre 2017

## Travaux mairie

Mme La maire a signé un devis de l'entreprise EIRL B.Lemaire pour un montant de 4 105 € pour l'évacuation et le remplacement de la laine de verre sous les combles des bureaux de la mairie.

## Travaux au stade.

Mme le maire a signé un devis de l'entreprise Massol d'un montant de 14 006,74€ pour la rénovation des vestiaires et douches du stade.

## Recensement

Le recensement de la population de Cambon se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Vous pourrez désormais remplir le formulaire sur internet.

## Les ponts de Cambon



**Le pont de la Lauzié a fait l'objet de travaux importants au mois d'août. En 2009, une voiture avait fait une embardée sur l'un des garde-corps, qui avait été fâcheusement endommagé. Une inspection plus poussée a montré que l'une des culées avait besoin d'être renforcée, que la chaussée devait être imperméabilisée et les joints refaits.**

Lorsque la voirie a été transférée à l'agglomération en 2010, les ouvrages d'art l'ont été aussi. Le service maîtrise d'ouvrage du grand albigeois a recensé tous les ouvrages d'art du territoire, en analysant leur état, et le pont de la Lauzié à Cambon ainsi que le pont de la Rasclette à Cunac ont fait l'objet d'un appel d'offres commun pour la maîtrise d'œuvre de rénovation, attribuée à l'agence INGC à Auch.

Ce sont les entreprises Eiffage TP et SAS Gauthier qui sont intervenues pour la rénovation au mois d'août : bétonnage des murs tympans et des longrines; travaux d'étanchéité ; enduit

sur les murs tympans et rescindement de l'intrados ; réalisation de la couche de roulement.

Les agriculteurs nous ayant demandé d'écartier un peu les garde-corps pour le passage des engins agricoles, un garde-corps différent de celui prévu a été commandé. Un garde-corps provisoire a été mis en place attendant le garde-corps définitif qui vient d'être mis en place en octobre.

La rénovation du pont de la Lauzié n'était pas finie que le pont de Sottes a subi le même outrage : un véhicule a fait basculer tout le garde-corps amont dans le ruisseau.



Pont de la Lauzié en 2011



Pont de la Lauzié aujourd'hui

Les services de l'agglomération sont venus le sortir du ruisseau et ont sécurisé le pont avant sa réfection sûrement l'année prochaine



Pont de Sottes en 2011



Pont de Sottes aujourd'hui

## Déchets & Propreté



Les agents de la mairie sont régulièrement confrontés à des dépôts sauvages laissés devant les conteneurs au stade.

Les auteurs de ce genre d'incivilité sont invités à faire trois kilomètres de plus pour se rendre à la déchetterie de Saint-Juéry et déposer sans frais leurs déchets.

Nous rappelons qu'un dépôt sauvage est non seulement illégal, donc passible de sanctions pénales et administratives (amendes pouvant aller jusqu'à 1500 €), mais aussi une plaie pour la collectivité.

Les produits déposés peuvent :

polluer l'environnement - dégrader le paysage - provoquer des nuisances olfactives, des dangers sanitaires - présenter des risques d'accidents s'ils empiètent sur la voie publique - et sont un coût pour la commune par la mobilisation des agents.



**Coordonnées de la déchetterie de Saint-Juéry** : Public accepté : - Particuliers - Professionnels

La Besse

81160 Saint-Juéry

Tél : 05 63 45 06 09

Horaires d'ouverture :

Mardi au Samedi : 8H00 à 12H00 et 13H30 à 17H30

## Des douches rénovées

Les vestiaires et douches du stade (utilisés par les clubs de foot) ont été l'objet d'une rénovation. Cette opération a été réalisée au mois d'août afin que les vestiaires soient prêts pour la rentrée sportive des clubs.



La peinture, qui avait été faite il y a huit ans, était à refaire et l'alimentation des douches nécessitait une complète réfection. Pour ces divers travaux, la mairie a fait appel à un entrepreneur fin juillet pour que les travaux soient faits le plus rapidement possible. C'est ainsi que les

murs des douches ont été sablés pour enlever la peinture ancienne, les sols ragrésés, du carrelage a été posé sur les murs et le sol, le réseau de distribution d'eau chaude et froide a été entièrement refait et des nouvelles barres de douches ont été installées.

Cette rénovation, qui était une demande des clubs depuis un moment, permet une utilisation plus simple et plus saine des vestiaires. Pour le confort des utilisateurs et le respect du travail réalisé, il est souhaitable que chacun puisse laisser les locaux dans l'état où il aimerait les trouver.

## Mobilier urbain

Le centre bourg de Cambon a fait l'objet d'un petit « lifting ».

Le service voirie de l'agglomération est venu changer tous les poteaux en bois par des poteaux en matériau composite et par des barrières de villes qui donnent un côté urbain tout à fait adapté au centre bourg.

Les deux poteaux du milieu ne pourront s'enlever qu'avec une clé détenue par la mairie, ce qui devrait limiter les franchissements non autorisés par la municipalité.



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE L'ALBIGEOIS

# Concertation autour du PLUI



L'agglomération organise une concertation pendant six mois – de septembre 2017 à mars 2018 – autour du PLUI, afin de recenser les avis et les préoccupations des habitants du territoire.

**D**u 25 au 27 septembre, les maires de Cunac, Fréjairolles et Cambon – avec l'aide précieuse du service planification de l'agglomération – ont reçu, ensemble, des habitants et propriétaires fonciers de leurs communes.

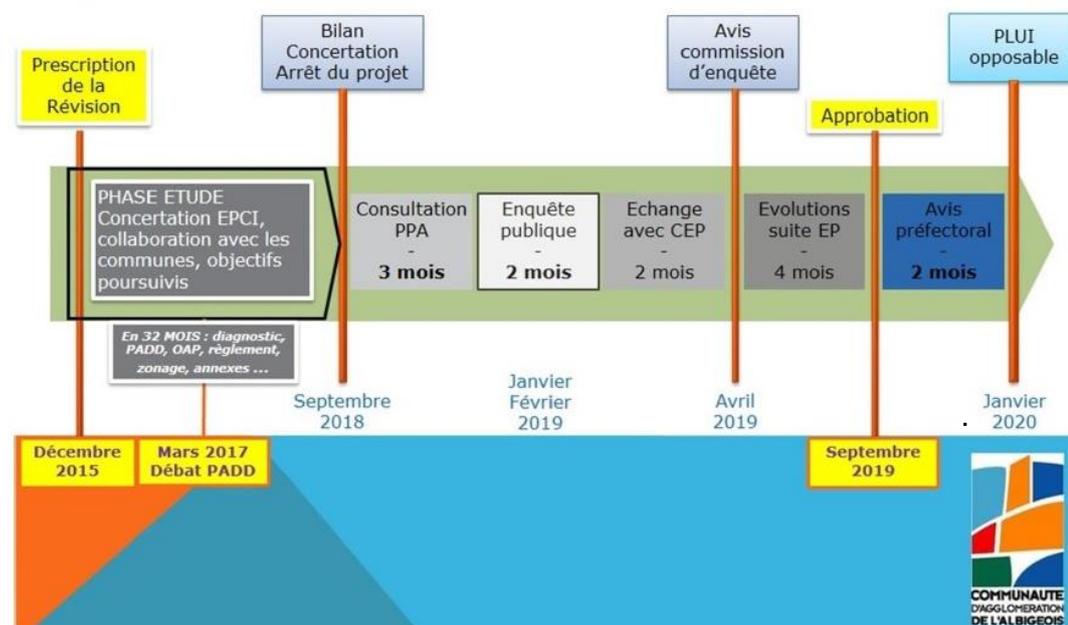
Toutes les personnes reçues, une quarantaine au total, sont venues demander si leur parcelle pourrait devenir constructible. L'élaboration des PLU, dans chacune des trois communes concernées, a en effet provoqué un bouleversement, en réduisant significativement le nombre d'hectares constructibles, pour se mettre en conformité avec les lois SRU (2000) et le Grenelle de l'Environnement (2010). C'est ainsi que des terrains constructibles pendant des dizaines d'années sont devenus inconstructibles.

Devant les cartes des PLU communaux, les pétitionnaires ont pu s'apercevoir que la réduction des terres constructibles avait été réalisée sur l'ensemble du territoire de l'albigeois. Et même si un sentiment d'injustice perdure forcément, ces rencontres ont permis aux maires et techniciens d'expliquer le sens des lois, et comment chaque commune envisage son futur.

A Cambon, le projet d'urbanisme du PLU est de créer un « vrai village » au centre de la commune. Ce projet est totalement en phase avec le sens de l'histoire : préserver les terrains agricoles, consommer moins de foncier, localiser l'habitat proche des équipements pour favoriser les déplacements doux. Et de manière non anecdotique pour les finances de la commune, utiliser les réseaux déjà en

place.

Les lois ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) (2014) et Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (2014) ; le Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois (SCoT); la Trame verte et Bleue, le Plan Climat, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) et le Plan Local de l'Habitat (PLH) de l'agglomération sont autant de dispositions nouvelles auxquelles le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) devra se conformer. Toutes ces mesures conduisent à une rationalisation des problématiques liées à l'urbanisme avec une coopération intercommunale obligatoire et de nouveaux outils fonciers plus efficaces, permettant d'éviter les dérives qui ont eu lieu ces trente dernières années.



Une deuxième session sera organisée début 2018 pour pouvoir recevoir toutes les personnes qui n'ont pas pu venir en septembre.



Interview de Corinne MEYER, nouvelle directrice de l'école de Cambon

**Pouvez-vous nous expliquer comment s'est déroulée votre arrivée sur Cambon ?**

*Originaire de la région toulousaine, j'habite aujourd'hui Lavaur et j'ai trois grands enfants. Je suis enseignante depuis 1990. Avant d'arriver à Cambon, j'ai passé 18 ans à l'école de Rabastens où j'ai pu exercer la fonction de directrice de l'école par intérim. Cette petite expérience m'a donné envie de postuler pour un poste de direction. C'est ainsi qu'au mois de juin j'ai eu la chance d'être nommée à l'école de Cambon. Je suis alors venue passer quelques jours au mois de juin, puis quinze jours au mois d'août, pour*

*faire connaissance avec l'école et l'équipe enseignante mais aussi pour préparer la rentrée.*

*J'ai certainement encore des choses à découvrir de l'organisation de l'école, mais la rentrée et les premiers mois se sont bien passés ; l'école de Cambon avait déjà un fonctionnement assez fluide. C'est une école où il fait « bon vivre », les enfants s'y sentent bien, ils sont apaisés, les locaux sont très agréables et l'équipe éducative est dynamique.*

**Pouvez-vous nous présenter l'ensemble de l'équipe ?**

*L'équipe se compose de 11 enseignants : En maternelle : Marie Couderc (classe de petite section) ; Marielle Gautier (classe de moyenne et grande section) ; moi-même Corinne Meyer et Claire Bouladou, qui assure mes temps de décharge pour la direction (classe moyenne et grande section).*

*Et en primaire : Audrey Blanc (classe de CP) ; Florence Cascino (classe de CP- CE1) ; Véronique Grillon et Claire Bouladou (classe de CE1- CE2) ; Marie-Lou Guillas et Emilie Faure (classe de CE2- CM1), Caroline Andreau (classe de CM1-CM2) ; Amandine Espiguiha (classe de CM2).*

*C'est une équipe éducative soudée et pleine de projets. Il y a une bonne ambiance de travail.*

*Et je dois rajouter que nous sommes bien aidés par toute l'équipe des agents municipaux dédiés à l'école, les Atsem bien sûr, mais aussi les agents d'entretien et de cantine (Babeth, Claudie, Christiane, Christine, Fanou, Gisèle, Nathalie, Véro)*

**Quels sont les projets à venir à l'école ?**

*C'est une école qui vit et qui a déjà beaucoup de projets : projet école et cinéma, les chorales, le projet science à l'école, le journal ... et d'autres viendront au cours de l'année. Je voulais aussi souligner le désir des parents d'élèves de s'investir, ils contribuent à une vie active de l'école de Cambon.*



# La vie des associations



L'assemblée générale du tennis club a eu lieu le **7 octobre**. Après avoir remercié les membres du bureau pour leur implication tout au long de l'année, Olivier Georges, le président, présente les résultats des compétitions. Le trésorier présente le rapport

financier. Le club remercie la mairie d'avoir réalisé les travaux demandés. Le bureau est reconduit à l'identique pour cette nouvelle saison.

Les événements majeurs de cette nouvelle année : deux entraîneurs Alexandre et Nicolas, indépendants du club, viennent donner des cours aux adhérents ; et Le kakarigolt qui

connait chaque année un franc succès se fera début février.

Les souhaits du club sont d'augmenter les effectifs et surtout de continuer à jouer dans la bonne humeur et la convivialité qui animent tous les adhérents du club.

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**



L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le vendredi **29 septembre**. Un nouveau bureau a été élu : M. Forestier et E. Mexé (Co-présidentes)- D. Reynes (Trésorier) S. Delecouls (Secrétaire).

L'APE est composée de parents bénévoles et propose tout au long de l'année scolaire des actions et des manifestations qui permettent de créer un lien social entre les parents, les enfants et l'école et qui permettent également de récolter des fonds au profit des tous les élèves de l'école.

Prochaine manifestation : le **goûter de Noël** le vendredi **22/12** après la classe.

**Toute personne souhaitant participer est la bienvenue.**

Contact : [apecambon81@gmail.com](mailto:apecambon81@gmail.com)

page Facebook APE Cambron d'Albi

## Danse Cambon

Plusieurs nouveautés au club de Danse. : Un atelier de création chorégraphique jeudi à 18h ; un cours adultes de Postural ball mercredi à 19h45.

**Venez découvrir** tous nos cours adultes et enfants. Mme BOYER 06.27.17.16.25



## AGENDA

➔ Le **jeudi 19/10** Sortie à la ferme écologique et visite du musée Campanaire de l'Isle Jourdain avec le Blés d'or.



➔ Le **samedi 4/11** Bal d'hiver organisé par le comité des fêtes

➔ Le **vendredi 24 /11**

Assemblée générale de **Cambron Aventure**  
<http://cambonaventure.free.fr>



## Vélo Club Cambonnais

L'assemblée générale a eu lieu le samedi **14 octobre**. Le bilan de la saison 2017 a été présenté. Les membres du vélo club ont répondu présent sur les manifestations organisées par les

clubs voisins. Nous retiendrons :

- Le weekend à Saint -Geniès d'Olt, pas moins de 19 cyclistes ont participé à la cyclo sportive la Marmotte d'Olt.
- Deuxième moment fort, le weekend famille en Pays-Basque. Randonnée VTT autour de la Rhune et visite touristique.
- Enfin, la 21° Cambonnaise, belle réussite avec plus de 220 inscrits.

Le bureau a changé. Nouveau président, Richard Mages.

Pour les VTTistes, rendez-vous dimanche 8h30 ou 9h.

**Nous espérons vous rencontrer prochainement**

**R. MAGES : 06.83.88.02.75**

[www.veloclubcambonnais.com](http://www.veloclubcambonnais.com)



## Voeux

Le **vendredi 26 janvier 2018**, les cambonnais sont conviés à assister aux vœux du Mme le maire qui se dérouleront à la salle polyvalente à **18h30**.

## SMA

Le SMA (Service Minimum d'Accueil) est une obligation légale pour les communes, instituée par la loi n°2008-790 du 20 août 2008, qui doivent mettre en place un accueil au profit des élèves des écoles maternelle et élémentaire en cas de grève du personnel enseignant.

A Cambon, la structure ne permet pas d'accueillir tous les écoliers des enseignants grévistes, mais pour essayer de répondre à cette obligation, la municipalité a fait le choix depuis 2008 de mettre en place une garderie pendant le temps scolaire, **sans CLAE ni cantine**. L'une des grandes difficultés de la mise en place du SMA est de connaître le nombre d'enfants utilisateurs. Les enseignantes grévistes refusant de distribuer dans les cartables le questionnaire de la mairie relatif au SMA, nous vous prions à l'avenir, lorsque vous saurez que l'enseignante de votre enfant fait grève, de bien vouloir appeler la mairie au 05 63 53 00 00 pour inscrire votre enfant au SMA auprès du secrétariat.

## Téléthon

Comme l'année dernière, le CCAS de Cambon organise une **randonnée ouverte à tous le 9 décembre** avec participation qui sera reversée au Téléthon. Toutes les associations sont invitées à enrichir la journée.

## Commémoration



Vous êtes conviés autour du monument aux morts le **samedi 18 Novembre à 17h** pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

## Salle polyvalente

Comme annoncé dans les précédents Petits Cambonnais, la salle polyvalente va faire l'objet d'une réhabilitation et mise aux normes. **Ces travaux importants dureront environ un an** et débuteront au printemps 2018. La salle polyvalente sera donc indisponible durant la durée des travaux.



## Don du sang

Pour réaliser sa mission d'auto-suffisance nationale en produits sanguins, l'Établissement Français du Sang (E.F.S.) doit réussir à collecter 10 000 dons de sang quotidiennement pour soigner 1 million de malades par an. Si vous souhaitez participer à cette chaîne de solidarité, l'équipe de l'E.F.S. d'Albi vous **accueille le lundi 27/11 à la salle polyvalente de Cambon**.



## Entretien des haies



Nous vous rappelons que l'entretien de la végétation est une obligation réglementaire qui impose d'égaler ou de tailler à l'aplomb de limite de propriété avec la voirie. Chacun doit faire preuve de civisme en entretenant ses plantations pour ne pas gêner son voisin, ou surtout porter atteinte à la visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation.

## Collecte des déchets

Merci de sortir les poubelles devant son habitation la veille au soir du jour de collecte, **et les rentrer le plus tôt possible après le ramassage**. (*Trop de bacs à ordures ménagères restent sur les chemins et dans les rues durant la semaine*).

## Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : [mairie.de.cambon@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cambon@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cambondalbi.fr](http://www.cambondalbi.fr)

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : octobre 2017 – Tirage : 900 exemplaires